

Transmettre mon exploitation



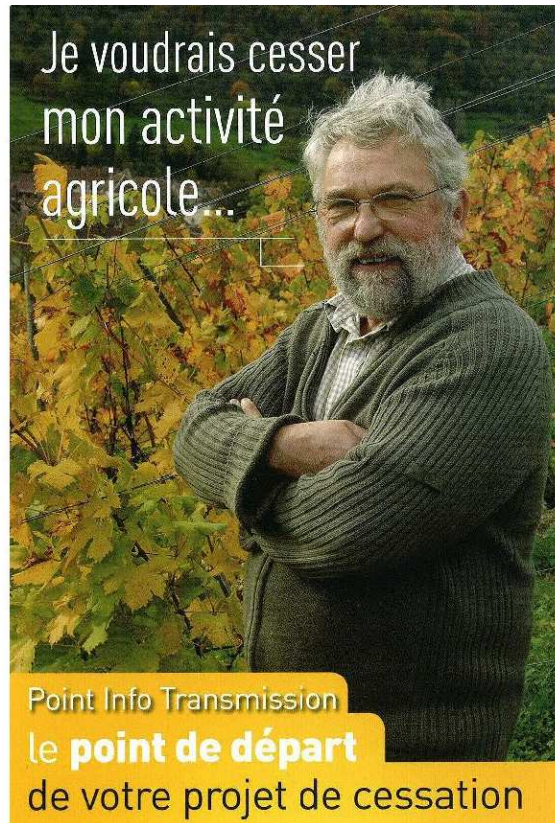
Point info Transmission

- Recenser et communiquer : Le Point Info recense et communique de manière collective auprès des futurs cédants dans leur cessation d'activité et dans la recherche d'un repreneur.
- Accueillir : Le Point Info accueille gratuitement au téléphone ou à l'occasion d'un entretien individuel, toute personne concernée par un projet de cessation d'activité ou d'association.
- Informer : Le Point Info apporte tous les éléments nécessaires à la réflexion du projet. Il informe sur les étapes qui conduisent à l'arrêt d'activité et également sur les dispositifs d'accompagnement ou d'aide à la transmission ainsi que sur la recherche du futur repreneur.
- Orienter : Le Point Info oriente auprès des organismes compétents liés au projet de cessation.
- Accompagner : Le Point Info accompagne dans la démarche de cessation d'activité, du choix de la transmission jusqu'à sa réalisation. Il vous fait bénéficier des aides à la transmission auxquelles vous pouvez prétendre.

Les annonces sont consultables sur internet et la mise en relation est faite par un conseiller car l'anonymat est préservé jusqu'à la mise en relation.

Consultez les offres sur :
www.repertoireinstallation.com

Laetitia FAYARD
03 84 77 14 22
laetitia.fayard@haute-saone.chambagri.fr



Audit d'exploitation

Faire un point complet pour transmettre un outil de travail dans les meilleures conditions. Ce diagnostic comprend un état des lieux, une présentation de l'exploitation, la cartographie de l'exploitation et l'évaluation de l'entreprise (valeurs d'exploitation ou évaluation de la part sociale).

Laetitia FAYARD
03 84 77 14 22
laetitia.fayard@haute-saone.chambagri.fr

repertoireinstallation.com

